Quarante-quatrième année. — N° 193 (EDITION DU SOIR) MERCREDI 12 JUILLET 1899

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lemoux, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

Mise en liberté du Frère Flamidien

NOUVEAUX DÉTAILS

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)

L'AFFAIRE DREYFUS

Dreyfus accusé par Brugère

Le commandant Myszkowski adresse à l'*Intransigeant* la communication suivante :

« Le récit qui va suivre est véridique; j'en atteste l'authenticité absolue; et si M. le général Brugère éprouve le besoin de contester la précision de mes souvenirs, ce n'est pas un simple démenti que j'attends de lui, mais une citation devant les tribunaux, où je produirai la preuve de mes allégations.

» Le 2 juillet 1897, M. le général Brugère clôturait, dans la place de Beauvais, les opérations de son inspection générale par une conférence pour laquelle il avait réuni tous les officiers de la garnison dans la salle d'honneur du 54e régiment d'infanterie.

» Après quelques interrogations posées, pour la forme, sur les divers règlements, M. le général inspecteur prit la parole et nous fit, *ex abrupto*, un exposé comparatif de la situation de l'armement dans les armées française et allemande.

» Entre nous, le discours du général était une vaste flagornerie pour la glorification de sa propre personne, dans le but de chanter ses propres louanges et de rabattre à nos yeux les mérites du digne lieutenant-colonel Deport, inventeur du canon de 75 millimètres.

» Dans le cours de ses divulgations, M. le général Brugère fut amené à expliquer comment certains détails secrets de la fabrication française avaient pu parvenir à la connaissance de nos adversaires d'outre-Rhin; et, à ce sujet, il prononça les paroles suivantes, que je reproduis textuellement :

» *Grâce aux renseignements que possède le service de l'artillerie, on a pu effectuer un rapprochement de dates qui a conduit à démontrer que l'époque où le secret de l'obus Lebin a été connu de l'Allemagne coïncide avec le moment où le misérable Dreyfus a accompli son stage d'instruction dans les ateliers de fabrication de Bourges.*

» Telles sont les graves paroles que M. le général Brugère, commandant le 2e corps d'armée, inspecteur général permanent, a prononcées devant 60 officiers réunis par ses ordres.

» Je tiens à la disposition de qui de droit la liste complète des officiers qui, ainsi que moi-même, ont entendu ce discours du général; en tête de la liste figurent :

» 1° M. le général Dietrich, commandant la 6e brigade d'infanterie;

» 2° M. de Lacroix, colonel du 54e d'infanterie, actuellement général de brigade, sous-chef de l'état-major général de l'armée.

Le réquisitoire du Commandant Carrière

De l'*Echo de Paris* :

Rencontré hier un des plus éminents anciens bâtonniers du barreau de Paris. *Objet de la conversation :* l'Affaire... naturellement.

» — J'ai eu l'occasion, m'a dit l'honorable avocat, de causer aujourd'hui au Palais avec un de mes confrères, en relations avec le ministère de la guerre, qui m'assurait qu'une pression très active était exercée sur le commandant Carrière afin de l'amener à restreindre le plus possible le cercle de ses recherches.

» C'est la plus grosse faute qui pourrait être commise. Songez que M. Bahot-Beaupré, magistrat de carrière, a mis trois mois pour établir son rapport.

» Comment admettre que le commissaire du gouvernement au conseil de guerre de Rennes, qui doit établir l'affaire depuis A jusqu'à Z avant que d'étudier son réquisitoire puisse avoir accompli cette lourde tâche le 14 août, comme on l'annonce.

» J'espère que toute facilité lui est donnée de citer tous les témoins dont il jugera l'audition nécessaire pour la manifestation de la lumière. Si les débats n'ont pas l'ampleur nécessaire ou si des entraves étaient apportées aux fonctions du commissaire du gouvernement, je suis persuadé que le jugement du conseil de guerre, quel qu'il puisse être, ne terminerait rien. »

Toujours l'affaire

Paris, 11 juillet. — Depuis quelques jours une animation inaccoutumée règne dans les ateliers de l'Imprimerie nationale.

Il paraîtrait que l'on est en train de réimprimer la fameuse enquête de la Cour de cassation.

Nous avons voulu savoir le but de cette réimpression, mais nous nous sommes heurté à l'énigmatique silence des ouvriers et contremaîtres.

Envoi de témoins du général de Pellieux

Paris, 11 juillet. — Nous apprenons que M. le général de Pellieux a envoyé hier ses témoins, M. le général Kirchener de Pirata et M. le colonel X..., à M. le sénateur Delpech.

Celui-ci a désigné pour le représenter MM. Ranc et Isaac, sénateurs.

LE GRAND COMPLOT

Interview de M. André Buffet publiée par le *Figaro* :

— Dites-moi si ce rapport est authentique et s'il n'y a pas à craindre une mystification dont la *Gazette de France* aurait été victime, comme récemment M. Quesnay de Beaurepaire?

— Sur ce point, je puis vous répondre : le rapport est absolument authentique : il est de M. Blanc, puisqu'il est de mars 1899, et la *Gazette de France* ne l'a eu ni par une indiscrétion, ni par une manœuvre blâmable ; elle l'a eu par la voie légale, tout simplement.

— Voilà qui est fort.

— C'est pourtant bien simple. Ce rapport était dans le dossier de la « Jeunesse royaliste » quand on l'a poursuivie.

» Pouvait-on le soustraire et condamner les accusés sur communication de pièces secrètes? Il nous appartenait. Le voilà. Tant pis pour M. Blanc s'il s'est trompé. Je n'ai pas à discuter. Maintenant qu'on poursuive ».

Le *Gaulois* publie la lettre suivante :

« A Monsieur le Directeur de la *Gazette de France*

» Monsieur le Directeur,

» Je lis dans le numéro de la *Gazette de France* du 11 juillet 1899 un prétendu rapport de M. le préfet de police à M. le procureur de la République près le tribunal de la Seine sur le complot royaliste qui aurait eu lieu, d'accord avec M. Paul Déroulède, à l'occasion de l'élection de M. Loubet à la présidence.

» Puisque votre bonne foi a été surprise et que vos lecteurs pourraient, comme vous-même, être induits en erreur par cette fantaisie de vaudeville, permettez-moi de protester, en ce qui me concerne, contre le rôle qui m'y est prêté.

» J'ai été élu député par l'arrondissement de Castellane sur un programme républicain et je suis resté fidèle à ce programme.

» Quant aux prétendues souscriptions que j'ai pu faire à telle ou telle ligue française et qui n'ont aucun caractère de subvention ou de subside, elles ne regardent personne.

» Ce que je tiens à affirmer, c'est que je n'ai jamais souscrit à la ligue cosmopolite des droits de l'homme.

» Je vous prie, monsieur le directeur, de recevoir l'expression de mes sentiments les plus distingués.

» Comte de Castellane, député. »

LE TESTAMENT DE M. RESSMANN

Le testament de M. Ressmann était déposé depuis un certain temps déjà à l'ambassade d'Italie et ce testament instituerait légataire universelle, avec des dons et des legs particuliers, la ville de Livourne.

LA GRACE DU GÉNÉRAL GILETTA

L'impression à Rome. — Les commentaires des journaux italiens

Rome, 11 juillet. — La grâce du général Giletta produit une excellente impression.

Dans le monde officiel, qui souhaitait cet acte de clémence du président de la République, on est particulièrement satisfait, car il vient ajouter une nouvelle preuve des relations amicales des deux pays.

Commentant la grâce du général Giletta, le *Don Chisciotte* dit qu'il est impossible de méconnaître que le gouvernement français a mis une grande sollicitude à régler ce triste incident. Espérons, ajoute-t-il, que nos officiers auront soin de ne pas imiter l'exemple du général Giletta.

Pour l'*Italie*, l'acte de M. Loubet prouve la ferme volonté du gouvernement français de vivre dans les meilleurs termes d'amitié et de courtoisie avec le gouvernement italien ; c'est le prélude d'autres manifestations plus importantes, qui témoigneront du rapprochement cordial et durable entre les deux nations.

Les autres journaux enregistrent le fait sans toutefois le commenter encore.

On annonce que le général Giletta, dès son arrivée à Plaisance, sera mis aux arrêts de rigueur.

LA QUESTION DU TRANSVAAL

Un meeting à Londres. — Protestation contre la guerre avec le Transvaal

Londres, 11 juillet. — Hier soir a été tenu à l'hôtel de ville de Saint-Martin, dans le quartier du Charing-Cross, un meeting du parti libéral avancé pour protester contre le mouvement actuel en faveur d'une guerre avec le Transvaal.

Le député E.-W. Russel présidait. On remarquait plusieurs autres députés et des pasteurs protestants, et le rédacteur en chef du journal l'*Echo*

On a donné lecture d'une lettre de lord Cambridge qui dit qu'une guerre avec le Transvaal serait un crime national, et d'une lettre du président d'une des plus importantes compagnies du Sud de l'Afrique, qui se prononce contre l'agitation créée par des gens sans scrupules.

Le président du meeting a dit que, heureusement, M. *Chamberlain ne peut pas conduire le cabinet comme il* veut, et que c'est lord Salisbury, dont on connaît la politique pacifique, qui empêchera la guerre.

La position des uitlanders dans le Transvaal est comparable à celle des juifs dans le quartier de Whitechapel. Que diraient les Anglais si ces juifs, venus à Londres pour faire de l'argent, demandaient au tsar de venir bombarder la ville parce qu'on ne les inscrit pas immédiatement sur les listes électorales anglaises.

Le docteur Clarke propose l'ordre du jour suivant :

L'assemblée, tout en désirant de voir les uitlanders obtenir le redressement de leurs torts, par tous les moyens possibles, condamne les efforts malfaisants et téméraires d'une partie de la presse et de certains membres du gouvernement anglais pour contraindre l'Angleterre à faire la guerre au Transvaal.

Le docteur Clarke dit qu'il peut parler des affaires du Transvaal en connaissance de cause, car il s'y intéresse depuis la fondation même de Johannesburg. Les lois qui régissent l'industrie minière au Transvaal sont des plus généreuses.

Les chercheurs d'or de l'Australie sont mille fois plus malheureux que les uitlanders de Johannesburg. La question de l'éducation des enfants des uitlanders fait l'objet de toute la sollicitude du gouvernement. M. Krüger et le docteur Leds ne sont pas plus corrompus que M. Chamberlain.

Quant à lord George Hamilton, qui gouverne de la façon la plus despotique un peuple de 300 millions d'âmes, il n'a aucune raison de se constituer le défenseur des uitlanders.

Le docteur Clifford prend ensuite la parole et dit que c'est la rapacité seule qui pousse les uitlanders à demander la franchise électorale. Si le gouvernement déclare la guerre aux Boërs, il y aura un soulèvement de non-conformistes dans le pays.

L'orateur termine en demandant la suppression de la Chambre des lords.

Un autre orateur exprime l'opinion que M. Krüger ne serait pas un patriote s'il livrait son pays à une bande d'étrangers.

M. Conybeare déclare que les mensonges de M. Chamberlain ne tromperont pas ceux qui, comme lui, connaissent l'Afrique du sud. L'Angleterre ne déclarera pas la guerre au Transvaal, simplement parce que M. Joseph Chamberlain a été battu une demi-douzaine de fois par M. Krüger sur le terrain diplomatique. (Applaudissements).

L'Angleterre n'a pas à aider le secrétaire colonial à rétablir sa réputation d'homme d'Etat. Ceux qui persistent à demander la guerre seront condamnés non seulement par tous les Anglais honnêtes, mais par tous les honnêtes gens du monde entier. (Applaudissements prolongés.)

DERNIÈRE HEURE COMMERCIALE

LAINES

Le Havre, 11 juillet. *(Télégramme de M. G. Degoy).* — Le marché est soutenu. On a vendu 1100 balles.

On cote : juillet, 189 fr. 50; août-septembre, 190,50; octobre 189,50; novembre, 189; décembre, 187,50; janvier, 183,50; février-mars 183; les autres mois 182.

LA MISE EN LIBERTÉ du Frère Flamidien

NOUVEAUX DÉTAILS

La journée de mardi. — Touchantes manifestations à la Monnaie. — Le Frère Flamidien à Annappes

LA JOURNÉE DE MARDI A LA MONNAIE

Les manifestations sympathiques qui s'étaient produites dès lundi soir, ont continué pendant la journée de mardi.

Dès 7 heures du matin, la foule était déjà grande dans la cour de la Monnaie. Les parents, les amis, les élèves, les anciens élèves, tous ceux enfin qui tenaient à montrer leurs sympathies au frère Flamidien, émotionné de tant de marques d'affection, étaient venus de fort bonne heure pour le voir et lui serrer la main.

A 7 heures 1/2 était dite la messe habituelle, puis un *Magnificat* a été chanté à la fin de la cérémonie religieuse.

Cinquante enfants, portant tous des roses, des lys, entouraient en ce moment leur professeur assis dans la stalle du chœur.

Un de ces élèves portait une magnifique nacelle de fleurs, roses et lys dans laquelle courait une banderolle de soie blanche, sur laquelle brillait en lettre d'or, l'inscription suivante :

« Au cher Frère Flamidien, témoignage de sympathie. Les parents, les élèves ».

Plusieurs de ceux qui assistaient à cette pieuse cérémonie pleuraient de joie ; les autres maîtrisaient avec peine leur émotion.

Aussitôt la messe terminée, une réunion des plus enthousiaste a eu lieu dans la grande salle des fêtes, présidée par le Frère Maurice (visiteur), ayant à sa droite l'humble religieux sur lequel se jettent tous les regards et qui, au moment de son apparition dans la salle, avait été salué par les cris délirants de : Vive le Frère Flamidien ! Vivent les Frères !

Devant l'estrade, les enfants l'entourent, ne tenant pas en place tant ils étaient joyeux.

Plusieurs parents pleurent de nouveau à ce spectacle.

Un élève du Frère Flamidien, le petit Albert Minet, prononce ensuite, nettement, avec cœur, le compliment que nous reproduisons in-extenso.

« Cher Frère Flamidien,

» Les applaudissements enthousiastes, qui ont accueilli votre retour si désiré au milieu de nous, vous disent éloquemment le grand bonheur que nous éprouvons aujourd'hui, en nous retrouvant auprès de vous, après les cinq longs mois — j'allais dire les cinq siècles — de votre douloureuse captivité.

» Autant nous étions tristes et désolés depuis l'heure où a commencé votre martyre, autant nous sommes remplis d'allégresse en ce jour qui est celui de votre triomphe.

» Les larmes de joie, qui ont mouillé nos yeux lorsque nous avons connu votre délivrance, étaient bien différentes des larmes amères que nous avons versées en apprenant que vous étiez traîné en prison comme le dernier des malfaiteurs.

» Laissez-moi l'ajouter, bon et cher Frère, jamais nous n'avons douté de votre parfaite innocence, jamais l'ombre d'un soupçon fâcheux pour vous n'a effleuré nos jeunes âmes. Toujours nous avons proclamé votre bonté et votre dévouement pour le jeune âge, toujours nous avons salué en vous le digne fils du Bienheureux de la Salle, et l'effroyable épreuve, dont vous avez été l'innocente victime, loin de diminuer en nous les sentiments de profond respect et de vive affection, que nous avons toujours ressentis pour vous, n'ont fait que les affermir.

» Cher Frère Flamidien, permettez-moi de vous offrir ces branches de roses, qui vous diront, dans leur langage symbolique, le filial attachement que nous vous avons voué pour toujours.

» Veuillez aussi accepter cette petite nacelle toute remplie de fleurs, emblème de votre vie religieuse, toute remplie de mérites et de vertus. Elle rentre aujourd'hui dans le calme du port, après avoir essuyé un violent orage sur l'océan du monde, mais elle y rentre intacte, toute éclatante de force et d'honneur, aux acclamations de vos chers élèves, qui s'écrient de tout leur cœur : « Vive le Frère Flamidien ! Vive le Frère Flamidien ! »

Ces derniers mots sont répétés en une formidable acclamation qui retentit longtemps.

Après avoir embrassé avec effusion son jeune élève, le Frère Flamidien se lève, et très calme, remercie tous ceux qui sont présents, d'avoir toujours cru à son innocence, et les félicite tous, parents, amis et élèves, d'être toujours restés fidèles aux Frères, malgré les terribles accusations lancées contre eux.

» Si le jour, dit-il, où, dans une émotion que chacun comprend, je proclamais que tous mes frères étaient innocents, c'est que j'en étais convaincu.

» Après avoir vécu au milieu d'eux pendant dix ans, les ayant vus à l'œuvre, travaillant jour et nuit sans relâche, pour vous faire aimer la France, Dieu et vos parents, je me suis dit, qu'il n'y avait pas parmi eux un misérable capable d'un tel forfait.

» Vous avez été mieux inspiré, dit-il, s'adressant à tout l'auditoire, que cette pauvre justice humaine ; on s'est attaqué à moi, parce que j'étais le professeur de mon cher petit Gaston.

» Mes compagnons de prison, ceux-là, dit-il, reconnaissaient mon innocence. »

Nous renonçons à dépeindre les manifestations qui se produisent à chaque instant.

Tous ceux qui sont là, sont étonnés de la facilité avec laquelle s'exprime le frère Flamidien, du sang froid qu'il conserve au milieu des ovations interminables, et surtout la modestie avec laquelle il accueille ces démonstrations sympathiques.

Evoquant les jours passés dans sa cellule. : « Je trouvais, dit-il, ma seule force, dans mon crucifix; parfois, aux heures de découragement, je levais vers lui mes yeux, et je me disais : « Mon Dieu, que votre volonté soit faite, et j'étais alors fortifié. »

A ces paroles dites sans amertume, à l'évocation de ces heures lugubres, chacun dans la salle pleure: instant inoubliable et des plus impressionnants.

Il termine, un peu fatigué, en demandant à tous de prier, de travailler à la découverte du coupable.

Une explosion nouvelle de cris : « Vive les Frères ! Vive le Frère Flamidien ! salue la fin de l'allocution du Frère Flamidien.

Le calme s'étant fait, M. Watrigant, président de l'Association des Anciens Elèves des Frères de Lille, prend la parole en leur nom, et dit que tous éprouvent les mêmes sentiments que ceux exprimés par les élèves.

« Désormais, leur tâche sera la découverte de l'assassin. Nous le jurons, dit-il, à la fin de sa vibrante allocution.

Le frère Maurice (visiteur) fait un magnifique éloge de celui dont l'innocence a enfin été proclamée; il remercie les parents de leur constante sympathie, les élèves, de l'excellent esprit qu'ils ont montré dans cette maison éprouvée depuis cinq longs mois.

« La tempête a rencontré en vous, non des roseaux, mais des chênes; vous serez à l'avenir la couronne de cette chère Monnaie. »

La réunion a alors pris fin; mais les ovations, les poignées de mains, les cris de joie ne cessent pas.

C'était vraiment un spectacle touchant, de voir tous les âges confondus dans l'expression d'une même affection.

Durant toute la matinée, les visites ont été pour ainsi dire ininterrompues; de nombreux télégrammes sont arrivés de tous côtés, de magnifiques cadeaux, et d'autres plus modestes, mais plus touchants dans leur modestie sont également parvenus à la Monnaie.

Le Frère Flamidien à Annappes

Le Frère Flamidien a quitté la Monnaie dans la matinée pour se rendre à Annappes où il restera pendant quelques jours au noviciat que possèdent les Frères dans cette localité.

Le Frère Flamidien a été fêté à son arrivée par tous les membres de sa communauté, qui lui ont adressé tour à tour leurs chaleureuses félicitations.

Dernières nouvelles régionales

Le concours général entre les institutions libres d'enseignement secondaire. — Lundi après-midi, ont été proclamés dans le salon vert de l'Université Catholique, les résultats du concours général entre toutes les institutions libres d'enseignement secondaire, organisé par l'Université Catholique. Les voici :

Philosophie. — 1er prix, Edouard Dhorme, de l'Institution Saint-Jude à Armentières. 2e prix, Eugène Masure, Institution du Sacré-Cœur de Tourcoing. 1er accessit, Alphonse Gorisse, Institution Saint-Jude. 2e accessit, Maximilien Froissart, Institution Saint-Bertin, Saint-Omer. 3e accessit, Henri-Louis Maisniel, Institution Notre-Dame, Valenciennes. 4e accessit, René Beswarte, Institution N. D. des Dunes à Dunkerque. 5e accessit, Gustave Beauvais, Institution N. D. de Grâce, Cambrai. 6e accessit, Henri Derville, Institution N. D. des Victoires, Roubaix.

Mathématiques. — 1er prix, François Breynaert, Inst. N.-D. des Dunes : 2e prix, Georges Poirel, Inst. St-Joseph, Arras. 1er Accessit, Bruno Pietre, Inst. N.-D. de Grâce ; 2e Accessit, Henri Derville, Inst. N.-D. des Victoires; 3e Accessit, Raoul Bridoux, Pensionnat des Frères Maristes, rue des Stations; 4e Accessit, Pierre Despretz, Inst. N.-D. de Grâce; 5e Accessit, Marc Pillart, Inst. N.-D. de Grâce; 6e Accessit, Alfred Heckel, Pensionnat St-Pierre, Lille.

Physique et chimie. — 1er prix, François Breynaert, Inst. Notre-Dame-des-Dunes. 2e, Adrien Robyn, Inst. Notre-Dame-des-Dunes. 1er acc., Victor Cherigie, Inst. St-Jude. 2e, Henri Gourdin, Inst. St-Bertin. 3e, Maurice Patinier, Inst. Notre-Dame, Valenciennes. 4e, Joseph Castecker, pens. des Frères Maristes à Haubourdin. 5e, Eugène Masure, Inst. Sacré-Cœur à Tourcoing. 6e, Pierre Despretz, Inst. Notre-Dame de Grâce. 7e, Carlos Lepoutre, Inst. Notre-Dame des Victoires.

Sciences naturelles. — 1er prix, Emile Dhalluin, Institution du Sacré-Cœur, Tourcoing. 2e, Carlos Lepoutre, Institution N.-D. des Victoires. 1er accessit, Edmond Vanstenberghe, Institution Notre-Dame des Dunes. 2e, Auguste Tiriemont, Institution Saint-Jude. 3e, Augustin Caillau, Institution Saint-Bertin. 4e, Edmond Dhorme, Institution Saint-Jude. 5e, Paul Deccuvelaere, Institution du Sacré-Cœur. 6e, Joseph Deconinck, Institution du Sacré-Cœur.

Rhétorique. — 1er prix, Clément Willot, inst. de l'Immaculée Conception, Bailleul. 2e prix, Gaston Falande, collège Jeanne-d'Arc, Lille. 1er acc., Paul Tones, inst. Notre-Dame de Grâce et Lucien Montaigne, inst. Ste-Marie, Aire-Lys. 2e acc., Antoine Spinart, inst. du Sacré-Cœur. 3e acc., Georges Boulanger, inst. St-Joseph, Arras. 4e acc., Joseph Wattel, inst. du Sacré-Cœur. 5e acc., Edonard Boin, inst. N.-D. des Dunes. 6e acc., Louis Mille, inst. St-Jude. 7e acc., Georges Gourdin, inst. St-Bertin. 8e acc., Léon Boutwez, inst. Notre-Dame. Valenciennes. 9e acc., Joseph Toupet, du collège de Marcq.

Seconde. — 1er prix, Benoit Duquenne, inst. Saint-Joseph, Arras. 2e, Maurice Debaisieux, inst. N.-D. des Victoires, Roubaix. 1er accessit, Félix Thibaut, inst. N.-D. des Victoires. 2e, François Mullez, inst. N.-D. des Victoires. 3e, Maurice Hollande, inst. Notre-Dame. Valenciennes. 4e, Gaston Decreton, inst. N.-D. des Dunes. 5e, Lucien Dhelle, inst. N.-D. de Grâce. 6e, Jacques Méresse, inst. N.-D. de Grâce. 7e, Maurice Ecrépont, collège Jeanne-d'Arc, Lille. 8e, Maurice Couvreur, inst. N.-D. de Grâce. 9e, Louis Liagre, inst. du Sacré-Cœur, Tourcoing.

BOURSE DE PARIS

(Par dépêche de notre Correspondant Spécial)

DU MARDI 11 JUILLET

Cours précéd.	Tendance : lourde	Ouverture	2 h. 2e	Clôture
101 20	3 0/0	101 12	101 15	101 10
.. ..	3 0/0 Amortissable	.. ..	.. ..	.. ..
102 65	3 1/2 0/0	102 65	102 65	102 60
4020 ..	Banque de France	.. ..	.. ..	4025 ..
.... ..	Banque de Paris	1051 ..	1013 ..	1020 ..
611 ..	Comptoir National	.. ..	.. ..	610 ..
718 ..	Crédit Foncier	.. ..	.. ..	741 ..
956 ..	Crédit Lyonnais	.. ..	951 ..	951 ..
587 ..	Société Générale	.. ..	.. ..	597 ..
.... ..	Lyon	.. ..	.. ..	1875 ..
.... ..	Midi	.. ..	.. ..	.. ..
.... ..	Nord	.. ..	.. ..	3130 ..
.... ..	Orléans	.. ..	.. ..	.. ..
1125 ..	Gaz	.. ..	1130 ..	1130 ..
520 ..	Métaux	522 ..	522 ..	525 ..
3557 ..	Suez	3590 ..	3590 ..	3590 ..
521 ..	Dynamite	.. ..	.. ..	516 ..
93 45	Rubien	93 35	93 35	93 30
.. ..	Russe Consolidé 4 0/0	.. ..	.. ..	.. ..
90 65	— 0/0 Or 1891	.. ..	.. ..	90 10
.... ..	— 4 0/0 1894	.. ..	.. ..	.. ..
91 45	— 5 1/2 0/0 1896	.. ..	.. ..	90 97
.... ..	Banque Impériale	.. ..	.. ..	.. ..
225 ..	Autrichiens	.. ..	.. ..	224 ..
.... ..	Autrichiens	.. ..	.. ..	.. ..
177 ..	Lombards	.. ..	.. ..	167 ..
702 ..	Méridionaux	700 ..	700 ..	700 ..
495 ..	Nord-Espagnols	493 ..	495 ..	494 ..
236 ..	Saragosse	225 ..	225 ..	235 ..
59 90	4 0/0 Extérieure Espagne	59 95	60 10	59 95
25 80	3 0/0 Portugais	.. ..	.. ..	25 50
.. ..	4 0/0 Hongrois or	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	4 0/0 Turc série B	47 ..	.. ..	47 ..
26 65	— série C	.. ..	26 55	26 50
23 10	— série D	23 ..	23 ..	23 ..
128 75	Chemins Ottomans	128 50	128 50	127 75
555 ..	Banque Ottomane	557 ..	557 ..	556 ..
312 ..	Tabacs Ottomans	313 ..	315 ..	315 ..
.... ..	Egypte	.. ..	.. ..	.. ..
	Alpines			
80 25	BS Af. Chartered	80 ..	80 ..	79 ..
.. ..	Buffelsdoorn Estate	.. ..	.. ..	.. ..
107 50	Cape Copper	.. ..	.. ..	107 50
.... ..	Champ d'Or	.. ..	.. ..	51 ..
482 50	Consolitated Goldfields	481 50	481 ..	479 ..
719 ..	De Beers	719 ..	715 ..	713 ..
609 ..	Ferreira Gold	610 ..	610 ..	609 ..
203 ..	Geldenhuis Estate	203 ..	203 ..	198 ..
.. ..	Huanchaca	.. ..	.. ..	.. ..
50 ..	Langlaagte Estate	.. ..	.. ..	.. ..
	Mines d'Or (Comp. Franç.)	.. ..	.. ..	.. ..
66 50	Mozambique (Comp. de)	65 50	65 ..	66 50
	Mossamedes (Comp. de)	.. ..	.. ..	.. ..
71 75	Randfontein Estate	71 ..	71 ..	70 25
1163 ..	Rio Tinto	1161 ..	1163 ..	1154 ..
265 50	Robinson Gold	265 ..	270 ..	264 ..
161	Simmer et Jack	158 ..	158 ..	155 ..
.. ..	Sheba	.. ..	.. ..	35 ..
210 50	Tharsis	210 50	210 50	208 50
51 ..	Transvaal Consol.	48 ..	48 ..	48 50
.... ..	French South Afric	.. ..	.. ..	.. ..
168 ..	East Rand	168 50	168 50	170 50
.. ..	Robinson Bank	.. ..	.. ..	91 ..
64 70	Brésil 4 0/0	64 60	64 60	64 15
.. ..	Brésil 5 0/0	.. ..	74 ..	73 85
....	Chinois 4 0/0	.. ..	.. ..	.. ..
....	Tonkin 2 1/2 0/0	.. ..	.. ..	.. ..
107 .../...	Consolidé Anglais	.... /..	106 9/16	106 1/4
25 20	Chèque	.. ..	25 20	25 21/2
.... ..	Argentine (République) 5 0/0	.. ..	.. ..	.. ..

COURS AU COMPTANT. — Paris, 11 juillet

VILLE DE PARIS	Cours préc.	Clot.	CREDIT FONCIER	Cours préc.	Clot.
1855-60 3 0/0	— —	— —			
1865 4 0/0	550.00	552.00	Bons 1887	51.00	— —
1869 3 0/0	420.00	421.50	Bons 1888	49.00	48.00
1871 3 0/0	407.00	408.75	Commun. 1879	489.00	489.00
1873 4 0/0	557.00	558.00	— 1880	497.00	497.00
1876 4 0/0	556.50	556.50	— 1891	504.00	504.00
1886 3 0/0	— —	— —	— 1892	496.25	495.50
1886 3 1/4	— —	— —	Foncières 1877	600.00	600.00
1892 2 1/2	— —	384.50	— 1879	496.00	487.00
1892 2 1/4	98.00	100.00	— 1880	447.00	447.00
			— 1885	479.00	479.00
			— 5-1885	440.00	440.25
			— 1895	478.00	478.00

OBLIGATIONS

BOURSE DE LILLE DU 11 JUILLET 1899

Albi	1895 ..	Courrières	.. ..	Lens	.. ..
Aniche	2190 ..	Crespin	287 ..	— 400	530 ..
Anzin	5870 ..	Denain-Anz.	935 ..	Liévin	2120 ..
Azincourt	.... ..	Douchy	1000 ..	Ligny-Aire	600 ..
Blanzy	1780 ..	Dourges	24800 ..	Marles 33 %	.... ..
Bruay	.... ..	— 400	248 ..	— 50 %	.... ..
— 30	2235 ..	Drocourt	.... ..	Meurchin	.... ..
Bully-Gren.	3850 ..	Escarpelle	800 ..	— 5	.... ..
Campagnac	.... ..	Ferfay	.... ..	Ostricourt	850 ..
Carvin	.... ..	Ferques	610 ..	Vieuvencelles	.... ..
Clarence (la)	4160 ..	Flines	.... ..	Vicoigne	.... ..

Crédit du Nord 540. — Marly 799.

Bourse Commerciale de Paris du 11 juillet 1899

Avoines	Ouv	Clot	Lin	Ouv	Clot
Courant	18.20	18.25	Courant	47.75	47.50
Prochain	18.00	18.45	Prochain	47.75	47.50
Juin-Juillet	17.40	17.25	4 premiers	46.00	46.00
4 premiers	17.25	17.25	4 mars	45.75	45.75
4 mars	00.00	00.00	**Colza**		
Seigles			Courant	50.75	50.75
Courant	13.75	13.75	Prochain	51.00	51.00
Prochain	14.00	14.00	4 premiers	52.00	52.00
Juin-Juillet	14.15	14.15	4 mai	52.75	52.75
4 premiers	14.25	14.25	**Alcools**		
4 mars	00.00	00.00	Courant	43.50	43.25
Blés			Prochain	43.50	43.25
Courant	20.25	20.20	4 premiers	38.25	38.25
Prochain	20.65	20.60	4 mai	37.50	37.50
Juin-Juillet	20.85	20.90	**Sucres**		
4 premiers	20.90	21.05	Courant	36.62	36.62
4 mars	00.00	00.00	Prochain	36.62	36.62
Farines			4 premiers	29.87	30.00
Courant	44.35	44.50	4 mars	30.62	30.62
Prochain	44.50	44.55	4 mai	—	31.75
Juin-Juillet	28.45	28.40	Roux	....	10650
4 premiers	28.45	28.50	Raffinés	....	....
4 mars	00.00	00.00	Circulation	000 00	2466
Corbeil	....	47..			